

BRETAGNE

Tollé contre un parc éolien près de la Vallée des Saints

À Carnoët (22), le projet de trois éoliennes face à la Vallée des Saints fait monter la tension. Mobilisés contre le dossier déposé par l'entreprise Galileo en préfecture, élus, riverains et responsables du site culturel exigent l'abandon du projet.

Julien Molla

● L'annonce a fait l'effet d'un électrochoc à Carnoët, petite commune du centre-Bretagne, et suscité une levée de boucliers immédiate des élus, d'une association de riverains et des équipes de la Vallée des Saints. Il y a quelques jours, l'entreprise Galileo Énergies Nouvelles, qui porte un projet de trois éoliennes sur des terrains privés à Carnoët, a prévenu la municipalité qu'elle avait déposé, fin août, son dossier de demande d'autorisation environnementale auprès de l'État. L'information a immédiatement fait réagir la Vallée des Saints, distante de 3,4 km du site retenu. « Nous ne nous positionnons pas sur l'opportunité ou non d'implanter des éoliennes dans notre région », explique Sébastien Minguy, le directeur général du parc de sculptures contemporaines. « La question est ici d'une autre nature : elle concerne l'intégrité d'un projet artistique, culturel et patrimonial unique ».

Le promoteur « entend l'opposition » mais...

Pour le directeur général, l'implantation de ces éoliennes, d'une hauteur de 200 m en bout de pale, « causerait des dommages irréver-



À Carnoët, l'équipe de la Vallée des Saints - tout comme les élus et une association de riverains - s'oppose à un projet de parc de trois éoliennes porté par la société Galileo Énergies Nouvelles et distant de 3,4 km du parc. Photo Lionel Le Saux

sibles à la relation entre les œuvres, les artistes et le paysage, tout en créant un dommage irréparable au patrimoine historique et artistique breton ». Il réclame « l'abandon du projet de parc éolien en visibilité de la colline de Quénéquillec ».

« On entend l'opposition de la Vallée des Saints, nous échangeons régulièrement avec eux et nous allons continuer de le faire », répond Jeanne Fichou, responsable communication chez Galileo Énergies Nouvelles, basée à Carhaix (29) et filiale française du groupe européen Galileo. Mais elle souligne que « des bureaux indépendants ont mené des études paysagères, sur la faune et la flore, sur les monuments historiques et ont montré que ça fonctionne ».

Une mise en service en 2030 ?

L'entreprise rappelle aussi que le parc ne comptera pas plus de trois éoliennes, sur trois champs différents, qui « produiront environ 17 mégawatts, soit la consommation

annuelle de 15 000 personnes ». Et souligne que la municipalité avait initialement donné son accord pour le lancement des études, en 2022.

« Il y avait eu un accord du conseil municipal pour l'installation d'un mât de mesure. Mais nous leur avons demandé d'aller voir les riverains, réagit le maire. Il y a eu un manque de concertation et le conseil a finalement délibéré contre le projet, en février 2025 ». Aujourd'hui, la municipalité carnoëtoise dit « discuter avec la Vallée et l'association TAC (Territoire d'actions concertées) pour voir ce qu'on peut faire contre le projet ». « Les habitants souhaitent préserver leur lieu de vie rural, ainsi que la faune et la flore », insiste Laurence Gouel, la présidente de l'association.

Galileo énergies nouvelles ambitionne, « si tout se passe bien », un début de chantier en 2028 pour une mise en service en 2030. Mais le calendrier pourrait être bouleversé par des recours.